

Vivre à Eymeux,

Actualités

Rentrée scolaire

Le 1er septembre, sous un beau et chaud soleil, la rentrée scolaire des primaires et grande section s'est bien déroulée.

Ce sont 87 élèves qui ont franchi le portail et ont été accueillis par la Directrice, Nathalie GARBARINO (CM1/CM2), Gaëlle JULIEN (GS/CP), Catherine HABICHE (CP/CE1) et Christian MOLLARD (CE2/CM1).



Forum des associations

Le Forum des associations s'est déroulé cette année à Meymans, le vendredi 9 septembre. Comme chaque année, les communes d'Eymeux, La Baume d'Hostun, Hostun, Jaillans et Beauregard-Baret se sont réunies pour ce forum. Les associations installées sur leur stand, les enfants et parents sont venus nombreux à leur rencontre pour découvrir les différentes activités proposées.



Les représentants des communes les bénévoles des associations

Informations communales

Avis d'enquête publique portant sur le projet de PLU

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Eymeux, pour une durée de 35 jours, à compter du 11 octobre 2016 et jusqu'au 14 novembre 2016.

Monsieur Bruno RIVIER exerçant la profession d'Ingénieur conseil a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif et Monsieur Jacques SERRET, retraité de la profession de Commandant de police, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur seront déposés à la mairie pendant 35 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Eymeux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : MAIRIE - 30 Place du Souvenir - 26730 EYMEUX.

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la mairie les :

Mardi 11 octobre 2016 de 9h00 à 12h00,

Samedi 29 octobre 2016 de 9h00 à 12h00,

Mercredi 2 novembre 2016 de 14h00 à 17h00,

Lundi 14 novembre 2016 de 9h00 à 12h00.

Il est précisé que les informations environnementales figurent dans le rapport de présentation du PLU, qui est compris dans le dossier d'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur sera adressée au préfet du département de la Drôme ainsi qu'à la Présidente du Tribunal Administratif de Grenoble. Le Public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture de la Drôme aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le projet de PLU pourra éventuellement être modifié.

L'autorité compétente pour prendre cette décision à l'issue de l'enquête est le Conseil Municipal de la commune d'Eymeux. Cette décision prendra la forme d'une délibération du Conseil Municipal.

Agenda des manifestations



Votre ludothèque à
Eymeux
Un espace de jeux

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)
Mercredi : 15h-18h samedi : 9h30-11h30

- **Jouer** : plus de 250 jeux et jouets sont à votre disposition
- **Emprunter** : tout au long de l'année, vous pouvez emprunter des jeux de la ludothèque pour jouer en famille ou entre amis
- **Animer** : la ludothèque vous propose des soirées jeux à thème
- **Anniversaire** : Vous souhaitez organiser l'anniversaire de votre enfant avec ses copains dans un cadre ludique et original.

Deux formules sont proposées :

- « multi-jeux » 4€ par enfant
- « thème aux choix » 5€ par enfant

Rue des plumiers
26730 EYMEUX
Pour tous renseignements :
Nissa: 06.63.15.28.95
www.famillesrurales.org/jaillans/



JAILLANS
BOURSE
PUERICULTURE
VETEMENTS ENFANTS

Samedi 15 Octobre
8H30-12H



Dépôt des articles : le 14 octobre 15H-19H
Retrait des invendus : le 15 octobre à 14H

Réservation des listes
au 04 75 48 86 54 // 06 18 63 16 61

relaisfamille26@wanadoo.fr

(coût : 2 euro pour 20 articles et 20% du montant des articles)

www.valenceromansagglo.fr

CHEMIN DE PEINTRES,
SCULPTEURS, PHOTOGRAPHES, DESSINATEURS...

8^e ÉDITION
EN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

8 & 9 OCT. 2016
10H30-18H30

Beauregard-Baret
Alban Barbières
Bésayes
Bourg-de-Péage
Charpey
Châteauneuf-sur-Isère
Chatuzange-le-Goubet

Eymeux
Hostun
Jaillans
La Baume-d'Hostun
Marches
Montélier
Rochefort-Samson
Saint-Vincent-la-Commanderie

VALENCE ROMANS
SUD RHÔNE-ALPES

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Rugby Club Eymeux

Matinée "Cochonnailles" le 20 Novembre 2016

Matinée "Huitres" le 17 Décembre 2016

Réservations au 07 70 43 57 25

Information : Les cartes d'entrées permanentes pour la nouvelle saison sont encore disponibles auprès de Lucie GINOT - 06 15 41 10 92

Comité intercommunal Hostun-Beauregard-Baret - Eymeux- Jaillans - La Baume d'Hostun (FNACA)

Organise une **Journée Boudin**, le **dimanche 30 octobre** à partir de 8h30, place Granet à Jaillans

Caillettes : 2.25 €/ pièce

Boudin : 9 € / le mètre

Commande à passer avant le 11 octobre, auprès de :

M Roland MOTTET au 04.75.48.81.65

Mme Simone CHARRASSON au 04.75.48.91.23

M Olivier JUVEN au 04.75.48.81.26

Rythmes scolaires : convention de partenariat avec le rugby club d'Eymeux pour la période 2016/2017

Dans le cadre de la réforme de l'Education Nationale et notamment les nouveaux rythmes scolaires, différentes activités péri-éducatives sont mises en place de 15h30 à 16h30, après la séance de classe. Une convention de partenariat doit être signée avec le Rugby Club d'Eymeux qui animera les activités péri-éducatives durant la période scolaire 2016/2017.

Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles

A compter du 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne pourront plus utiliser de pesticide dans les espaces verts.

Dans un souci de préservation du cadre de vie de ses habitants et la protection de la qualité de la ressource en eau, la Communauté d'Agglomération s'est lancée dans la réalisation de Plans d'Améliorations des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles afin de réduire l'usage de pesticides et d'engrais chimiques dans les espaces communaux.

Le plan a vocation à répondre aux problématiques de maintenance des communes qui, comme Eymeux, souhaitent gérer de manière plus responsable et durable leur patrimoine et favoriser la biodiversité au sein des espaces verts de la commune.

Un diagnostic constituant un état des lieux à partir duquel des objectifs sont déterminés, a été réalisé par le bureau d'étude ARBOSPHERE

Le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) va permettre aux élus et agents de s'appuyer sur ce document pour :

- Améliorer leurs pratiques phytosanitaires en tenant compte des risques vis-à-vis de la ressource en eau et du public sensible ;
- Améliorer leurs pratiques horticoles ;
- Choisir les matériels alternatifs adaptés à la commune ;
- Mettre en place des techniques alternatives telles que le paillage, les plantations de végétaux, couvre sol,....

Cette présente étude n'est pas figée dans le temps : elle se doit d'être évolutive et d'être complétée ou modifiée dès lors qu'un nouvel aménagement sera créé, un espace réaménagé, des espaces supplémentaires entretenus, des réglementations nouvelles parues, des innovations techniques publiées.

Le Conseil Municipal accepte de mettre en œuvre le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) tel qu'il est préconisé par le bureau ARBOSPHERE sur la voirie et les espaces verts de la commune.

Bail location hangar agricole à usage d'entrepôt du matériel communal

En date du 7 mai 2016, Monsieur Michel MARET nous a informés que le bail susvisé ne sera pas reconduit. En attendant la réalisation d'un bâtiment technique, un propriétaire d'un hangar agricole, propose de louer à la commune ce bâtiment pour la somme de 500 € par an.

Bâtiment technique : contrat de maîtrise d'œuvre

Dans le cadre du projet de construction d'un local technique, il est nécessaire pour la bonne exécution de ce projet de désigner un maître d'œuvre. Le bâtiment comprendra un atelier, un espace de stockage et un espace de vie. La surface utile à construire est de 250m² sur un terrain communal situé Rue de la Liberté.

L'offre du cabinet URBAN, étant la mieux disant, le conseil municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un local technique au cabinet URBAN sis à Saint Marcellin (Isère) pour un montant de rémunération de 16 183.30 € HT, soit un taux de rémunération de 8 % du montant des travaux estimé à 202 291.22 € H.T, de solliciter le Département de la Drôme pour une subvention, et de lancer une consultation selon la procédure adaptée pour les travaux.

Modification des statuts de Valence Romans Sud Rhône-Alpes

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, du 7 août 2015 est le troisième volet de la réforme territoriale et réorganise les compétences entre les collectivités.

Suite à son adoption, il convient de mettre les compétences de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud-Rhône-Alpes en conformité avec les nouvelles dispositions du code général des collectivités territoriales.

Les compétences nouvelles ou renforcées touchent l'ensemble des blocs « compétences obligatoires », « optionnelles » ou « facultatives » et les changements à prendre en compte sont de plusieurs natures.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des statuts de Valence Romans Sud Rhône-Alpes pour se mettre en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe. Et les modifications statutaires à compter du 31 décembre 2016.

Messes octobre 2016

Dates	10 h00	10h00
Dimanche 9 octobre	Hostun	St Vincent
Dimanche 16 octobre	Bésayes	Beauregard
Dimanche 23 octobre	Rochefort	Charpey
Dimanche 30 octobre	Barbières	-



Téléphone : 04 75 48 82 33
 Télécopie : 04 75 48 92 44
 Email : mairie.eymeux@wanadoo.fr
www.eymeux.fr
 Secrétariat ouvert :
 lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h
 samedi : 8h45 à 11h30
 Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous

Dans ce numéro

Actualités
 Informations communales
 Manifestations-Associations
 Extraits conseils municipaux
 Messes octobre

Bulletins édités en 400 exemplaires par la mairie